

DEC173045DR14

Décision portant délégation de signature à **Mme Sophie Guilhem** pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la FR3450 intitulée « Agrobiosciences Interactions et Biodiversité »

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de la FR3450, intitulée « Agrobiosciences Interactions et Biodiversité » ;

Vu la décision DEC172578INSB du 06 octobre 2017 portant nomination de Mme Julie Cullimore aux fonctions de directrice par intérim de l'unité susmentionnée ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à **Mme Sophie Guilhem, AI**, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur(trice) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à _____, le _____

La directrice d'unité

Julie Cullimore

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.